

 **Millers**

Nouvelles

**Le château
M^{me} de Graffigny p. 3**



En direct de la classe de Neige p.13

Avril 2004
n°11

RETROSPECTIVE 50 ans de Bob Morane

27 avril au 23 mai
Château M^{me} de Graffigny

Ouvert tous les jours de 14 h 00 à 19 h 00

Entrée

Tarif normal : 3,50

Gratuit : - de 18 ans, chômeurs, RMIstes...



Renseignements : Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Culturel : 03 83 92 32 40

Billetterie : Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Culturel : 03 83 92 32 40
FNAC : 08 92 68 36 22 - www.fnac.com



Changements de contexte

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Le nouveau Code des Marchés Publics nous donne l'obligation légale de préparer avant le 1er janvier 2005 la dématérialisation des procédures de marchés publics. Concrètement, cela signifie mettre toutes les informations nécessaires aux marchés de la Ville sur le réseau Internet, et ce n'est pas une mince affaire. Ce n'est pas envisageable sans compétences solides et éprouvées.

C'est pourquoi nous avons créé un poste de chargé des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Ses missions vont au-delà du simple aspect communication. Il a pour objectif de renforcer notre lien avec les Villarois et les Villaroises.

Les nouvelles technologies ne sont pas seules responsables du changement de contexte : nous traversons une période difficile, qui risque encore de s'aggraver, pour les collectivités locales, avec le désengagement de l'Etat. En effet, de nombreuses charges sans compensation financière suffisante leur sont transférées.

Pourtant à Villers-lès-Nancy, nos efforts quotidiens de gestion engendrent des économies de fonctionnement : -9,57 % prévus en 2004 sur les charges à caractère général. Ces économies nous permettent de contenir malgré tout la progression du taux d'imposition local imputable à la commune à 1,8 %. Cette progression, modeste, est nécessaire : elle finance nos actions solidaires. Car renforcer la solidarité, avec les personnes âgées et les personnes seules, avec les jeunes et les moins jeunes par un soutien accru aux associations sportives, culturelles, c'est la manière la plus efficace de lutter contre l'insécurité et par conséquent de créer une véritable sécurité.

Enfin, je voudrais vous faire part de ma fierté en tant que Maire, après la décision unanime du Conseil Municipal, qui le 8 mars 2004 a voté le changement de nom du château du G.E.C. en « château Madame de Graffigny ». Nous voulions rendre hommage à cette femme de lettre courageuse, qui a vécu dans les murs du château, femme battue mais qui a su faire rayonner les lumières de l'intelligence sur son époque. Amie de Voltaire et des philosophes de son siècle, elle a été partisane de l'éducation et de l'émancipation des femmes.

Ce château et son parc sont maintenant très fréquentés par les Villarois, grâce aux actions entreprises, notamment l'exposition Daum l'année dernière et la rétrospective Bob Morane très prochainement. Pour encourager le retour de ce lieu dans le patrimoine commun des Villarois, nous allons aménager son sous-sol pour y créer un espace d'exposition.

En attendant de vous y retrouver, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de Villers-Nouvelles, dont la parution sera maintenant bimestrielle et dont je pense vous apprécierez la nouvelle présentation.

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy

SOMMAIRE

4 / A la Une

- Le château M^{me} de Graffigny

5 / Solidarité

- Maintenir l'autonomie
- Au service des résidents des foyers logements
- Conférence sur l'ostéoporose

6-7 / Culture

- Les Jeudis de Villers
- Open des arts 2004
- Bob Morane

8 / Culture

- Le cercle Garen

8-9 / Pleins feux

- Michel Vicq
- Stéphanie Grosse

9 / Jeunesse

- Conseil municipal d'enfants

10-11 / Sports

- Le tennis de table monte en puissance
- Nathalie Tauziat à Villers-lès Nancy
- 6^{ème} Open Stanislas

12 / Environnement

- Point sur les chauffe-eaux solaires
- Espace Info → Energie
- Maisons fleuries 2004

13 / Education

- Inscriptions dans les écoles
- Classe de neige

14 / Relations avec la CUGN

- Rapport annuel sur l'eau
- Plan Local d'Urbanisme

15 / Expression des Groupes Politiques

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeur de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine BOUZON

Ont collaboré à ce numéro :
Catherine BOUZON, Claude KEIFLIN, Marie-Christine MARNIER, Jean-Philippe GURECKI, Henri SCHMITZ

Crédits photos :
Mairie de Villers-lès-Nancy - COS Villers Tennis de table - Vocal 26 - Quatuor Stanislas - Orchestre de Volgograd - H. Vernes / Coria

Conception : M. D. Service Communication

Impression : 7500 exemplaires

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle

Imprimeur : EuroDialog' Partners

Villers Nouvelles n°11 - Avril 2004

LE CHATEAU M^{me} DE GRAFFIGNY

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme, qui a eu lieu cette année le 8 mars, la municipalité de Villers-lès-Nancy a décidé d'une action symbolique, destinée à honorer la mémoire d'une des premières féministes françaises, ayant de fortes attaches avec Villers-lès-Nancy.



« VILLERS NOUVELLES » CHANGE...

Depuis trois ans Villers Nouvelles est devenu un rendez-vous fidèle et régulier entre les Villarois et la municipalité.

C'est l'heure pour lui d'évoluer, de faire peau neuve tout en gardant son âme. Cette rencontre va prendre un visage plus animé, plus vivant encore avec plus de photos, plus de témoignages et des dossiers développés à chaque parution.

Pour répondre à vos attentes, Villers Nouvelles devient bimestriel à partir du mois de juin. Vous y retrouverez, tous les deux mois, l'actualité de votre commune et des différentes commissions municipales, ainsi que l'écho des associations. A chaque numéro, un zoom sera fait sur une personnalité Villaroise qui mérite d'être mise à l'honneur.

Nous sommes à l'écoute de vos attentes, n'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre des articles ou nous faire part de vos commentaires, le service Communication est à votre disposition pour cela.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne lecture.

Un certain nombre de Villarois se sont étonnés que le nom de Groupement des Etudiants Catholiques (GEC) ait été maintenu pour baptiser le château de Villers-Village et son parc, après le rachat de la propriété à l'association. Ce sont les Jésuites qui avaient mis à leur disposition ce lieu acheté en 1924. Or, en 1985, la ville a racheté cet espace prestigieux.

Aussi, le Maire, Pascal JACQUEMIN, a proposé au Conseil Municipal de rebaptiser le Château et son Parc en Château et Parc M^{me} de Graffigny en l'honneur de Françoise d'Issembourg d'Apponcourt plus connue sous son nom d'épouse, de Graffigny.

Il s'agit du premier lieu auquel le nom d'une femme de la société civile (non religieuse) est attribué à Villers-lès-Nancy.

UNE VIE RICHE

Arrière petite-nièce de Jacques Callot, Françoise d'Issembourg d'Happoncourt est née le 11 février 1695. Elle épouse le 19 janvier 1712 François Huguet de Graffigny ; mais ce mariage ne fut pas heureux : son mari la violentait et ses trois enfants moururent très jeunes.

Elle se sépare de son mari en 1723. Il décède 2 ans plus tard, la laissant seule et sans ressources. Cette perte la rapproche de la mère de son défunt époux, qui l'introduit à la cour de Lunéville jusqu'en 1736.

C'est entre ces deux dates qu'elle séjournera de nombreuses fois au Château de Villers-lès-Nancy.

Ayant déménagé à Paris, elle ouvre un salon littéraire très apprécié sur la rue Neuve-des-Capucins, à Paris, qui réunissait des gens de talent comme

Voltaire, Madame du Châtelet, Diderot, Fontenelle, Montesquieu et le président Hénault. Dans sa vie, elle déménagea à plusieurs reprises, changeant de villes et s'installant chez des amies comme Mme Babaud, la comtesse de Grandville, la marquise de Stainville et Mlle Frassinetti.

UNE AUTEURE RECONNUE

Au XVIII^{ème} siècle, il était normal, pour les gens, de correspondre avec beaucoup d'amis. Si une lettre était intéressante, elle était vraisemblablement partagée avec les autres.

C'est ainsi que Madame de Graffigny eut une nombreuse correspondance, notamment avec François-Antoine Devaux, un avocat et un auteur de poésies galantes. Mais elle raconta aussi beaucoup et avec force détails la vie de Voltaire qu'elle cotoya lors de son séjour au château de Cirey, en Haute-Marne.

Elle a écrit aussi des pièces de théâtre, dont « L'Honnête Homme » et une tragédie en vers, « Héradite ». Mais ce sont surtout sa pièce « Génie » et ses « Lettres d'une Péruvienne », rééditées 42 fois entre 1747 et 1800, qui lui apportèrent succès et reconnaissance. Féministe avant l'heure, elle écrivait dans ce dernier ouvrage : « *Quand tu sauras qu'ici l'autorité est entièrement du côté des hommes, tu ne douteras pas, mon cher Aza, qu'ils ne soient responsables de tous les désordres de la société.* »

Madame de Graffigny mourut en 1758 à l'âge de 63 ans. Ce n'est que justice de lui rendre hommage en donnant son nom à l'un des bâtiments les plus chargés d'histoire de Villers-lès-Nancy.

MAINTENIR L'AUTONOMIE...

Après les drames vécus cet été un peu partout en France pendant la canicule, la municipalité de Villers-lès-Nancy réaffirme son engagement dans une politique solidaire, visant à permettre à ses seniors de rester autonomes le plus longtemps possible.

Les personnes âgées le désirent et ne s'en cachent pas : elles souhaitent rester chez elles ! Mais pour cela, il faut qu'elles puissent garder autonomie et indépendance. Or, à cause du vieillissement de la population, il faut créer des lieux de vie qui offrent, à la fois, le confort d'un domicile individuel et la sécurité d'une structure pensée en fonction de ses occupants.

Les foyers-logement du Clairlieu et Paul Adam sont des réponses adaptées à ce nouveau besoin : ce ne sont pas des maisons de retraite, ils sont composés d'appartements dont les 120 résidents sont locataires et qui y trouvent des services d'accompagnements personnalisés. Cet été, des mesures spécifiques y ont été prises durant la triste canicule que nous avons encore tous en mémoire : mise à disposition de fontaine pour éviter la déshydratation, mise en place de permanences des personnels et appel à leur vigilance ...

Dans le même esprit, le contrat avec l'ALSAD a été rompu en début d'année, non pas pour un quelconque manquement, mais parce que l'évolution de la situation dans les foyers rendait nécessaire une évolution des moyens et services mis à

disposition des occupants : trois personnes, des professionnels compétents, exerçant depuis de nombreuses années dans la filière médico-sociale ont été recrutées. Marie-Christine Grosclaude et Patricia Durand, respectivement aide-soignante spécialisée en ergonomie et en animation et auxiliaire de soins à domicile, seront bientôt rejointes par une infirmière, responsable des équipes des foyers. Leur rôle, il est multiple !

- ☑ un rôle d'écoute des résidents pour que personne ne reste seul et n'ait tendance à s'enfermer sur soi et chez soi...
- ☑ un rôle de dynamisation, pour que les résidents gardent leur autonomie, qu'elle soit physique, psychologique ou affective...
- ☑ un rôle d'animation avec des activités nouvelles en lien avec Mme Aubry, l'animatrice municipale.
- ☑ un rôle de veille sanitaire et d'alerte des familles.

La municipalité démontre ainsi que sa politique n'est pas une politique d'assistantat qui fait glisser plus vite vers la dépendance, mais bien une politique volontaire qu'on peut qualifier de politique de « l'homme debout » qui veut donner aux personnes âgées les moyens de préserver

Au service des résidents des foyers-logements

Elles ne se connaissent que depuis quelques semaines, mais si vous les écoutez parler de leur métier, et de leurs projets, vous aurez l'impression qu'elles travaillent ensemble depuis des années !

Marie-Christine Grosclaude et Patricia Durand se baptisent elles-mêmes « auxiliaires de maintien de l'autonomie ». Leur volonté : ne pas tomber dans la facilité de l'assistantat, lutter contre la sur-assistance... Leurs moyens : la mise en place d'activités dynamisantes, des ateliers de gymnastique douce aux soins pédicures, en passant par des séances de rééducation à la marche ou aux entraînements de la mémoire, et bien sûr leur bonne humeur !

Tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions !

CONFÉRENCE SUR L'OSTÉOPOROSE

La Mairie de Villers-lès-Nancy a organisé le 22 mars dernier une conférence sur l'ostéoporose, à la salle des Ecraignes. A cette occasion, Villers-Nouvelles a rencontré Sylvie Micheletto-Valdenaire, conseillère municipale déléguée aux Personnes Agées.



VN : Pourquoi avoir organisé cette conférence ?

SMV : D'une part, de nombreux Villarois et Villaroises m'ont fait part de leur désir d'en savoir plus sur cette maladie qui, avec le vieillissement de la population, se répand de plus en plus. Et d'autre part, cette conférence s'inscrit tout à fait dans le cadre de notre politique de soutien à l'autonomie : pour éviter un problème source de dépendance, il faut le connaître.

VN : Pourquoi le thème de l'ostéoporose ?

SMV : Parce que c'est une maladie qui touche plus les femmes que les hommes et qu'il y a une forte proportion de femmes dans la population des seniors à Villers. Le dépistage précoce est à ce jour un des meilleurs remèdes en incitant à avoir une meilleure hygiène de vie.

VN : Avez-vous l'intention d'organiser d'autres conférences de ce type ?

SMV : Bien sûr ! Nous sommes en train d'organiser 2 conférences, l'une sur la diététique et l'autre sur la maladie d'Alzheimer.



Les JEUDIS de Villers

Dans le cadre de la saison culturelle « Les Jeudis de Villers »
la commission Culture de la ville de Villers-lès-Nancy propose les spectacles suivants :

Jeudi 29 avril

20 h 30 – centre culturel « Les Ecraignes » :
«**Entre deux caisses - Chanson pur jus**»

par le groupe Vocal 26

Loin de tous les clichés, ces généreux gaillards se mettent tout simplement au service d'un étonnant répertoire, aux merveilles oubliées, voire ignorées.

De Coute en passant par Pierre Dac, l'humeur est tour à tour loufoque et truculente, rugueuse et poignante. D'aucuns les comparent aux Frères Jacques : leur jeu sobre, humaniste, comme les chansons qu'ils interprètent, empruntées à Claude Nougaro, Francis Blanche, Serge Gainsbourg.

«Entre deux caisses» des troubadours d'aujourd'hui !



Jeudi 10 juin

20 h 30 - Centre Culturel « Les Ecraignes »
«**Orchestre philharmonique de Volgograd**»

sous la direction d'Edouard Serov

Pour sa première tournée en France, l'orchestre Philharmonique de Volgograd a choisi, entre autre, de faire étape à Villers-lès-Nancy pour présenter un programme de divers compositeurs russes (Glinka, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, Borodine).

C'est le 2 février 1988 que Volgograd fêtait la première de son nouvel orchestre philharmonique. Il se compose de 90 membres formés dans les écoles de musique les plus réputées du pays.

Edouard Serov, directeur de cet ensemble est l'un des principaux chefs d'orchestre russes actuels. Lauréat du Concours International de chefs d'orchestre de la



Dimanche 23 mai

17 h 00 - Église Saint Fiacre :
«**Quatuor Stanislas**»

avec Laurent Causse - violon, Gee Lee - violon, Paul Fenton - alto, Jean de Spengler - violoncelle.

Fondé en 1984, le quatuor Stanislas renoue avec la pure tradition du quatuor à cordes. Il a su s'imposer en quelques années comme un des ensembles français les plus intéressants par la qualité et l'originalité de sa programmation. Ces 4 musiciens sont tous membres de l'Orchestre Symphonique et Lyrique de Nancy.

Outre sa saison à la Salle Poirel dans le cadre de l'Ensemble Stanislas, le Quatuor a donné de très nombreux concerts en région lorraine, mais aussi en France et a été invité à l'étranger au sein de prestigieux festivals.

Exceptionnellement, ce spectacle est programmé à l'Eglise Saint Fiacre un dimanche après-midi au lieu des jeudis comme le reste de la saison.



fondation Herbert Von Karajan, il a donné des concerts en Norvège, Danemark, Allemagne, France, Autriche, Roumanie...

Il se produit régulièrement avec les plus grands solistes.

Au programme de cette soirée exceptionnelle :

- Ouverture de l'Opéra « Russlan et Ludmila » de Glinka
- « Une nuit sur le Mont Chauve » de Moussorgsky
- « La Grande Pâques Russe » de Rimsky-Korsakov
- « Preghiera » de la suite Mozartiana de Tchaïkovsky
- « Danses Polovtsiennes » de Borodine.

OPEN des ARTS 2004

Ce fut une très belle exposition, organisée par Marie GRELE, Présidente de l'Association Artistique Villaroise, très chaleureuse et conviviale, haute en couleur et qualité! Huiles, aquarelles, dessins, pastels, sculptures, marqueterie, émaux et pâte de verre ont été mis en valeur dans la grande salle et sur la scène des Ecraignes. Chaque catalogue était illustré d'une oeuvre originale signée par les élèves de l'association.

Les 200 exposants ont présenté 345 oeuvres, vues par 2000 visiteurs enthousiastes. Le jury et le public ont récompensé :

1^{er} Prix Peinture : Jean Jacques SEVIN

1^{er} Prix Aquarelle : Bernadette CHERY

1^{er} Prix Dessin : Jean Marie LEONARD

1^{er} Prix Sculpture : Claude ETIENNE

1^{er} Prix des élèves de l'Association :
Marius Di GUISTO

**L'Open des Arts 2004 a été un grand cru !
Rendez-vous en 2006 !**



1953 - 2003

LES CINQUANTE ANS DE BOB MORANE

Bob Morane fête son cinquantième anniversaire. Physiquement et moralement, il ne fait pas son âge, à l'image de son créateur, Henri Vernes.

Cet éternel enfant dans l'âme fait aujourd'hui partie des classiques du roman d'aventures et de la bande dessinée...

Il y a cinquante ans, le 16 décembre 1953 très exactement, les jeunes français découvraient la Vallée Infernale, première aventure d'un personnage baptisé « Bob Morane » par son créateur Henri Vernes.



S'adaptant à l'air de temps et faisant évoluer ses personnages en même temps que le monde qui l'entoure, Henri Vernes a, petit à petit, transformé des récits d'aventures en thrillers puis en épopées de science-fiction. Bob Morane, Bill Ballantine et les autres personnages de ces 200 histoires à succès traversent le temps pour le bonheur de lecteurs d'une dizaine de pays.

Aujourd'hui, Bob Morane est considéré comme un classique de la littérature. Il est régulièrement fêté par les autorités officielles, consacré, reconnu, célébré. On expose Bob Morane, on lui consacre des thèses, des timbres, on décore son père putatif.

Affichant une éternelle jeunesse, cet enfant de quatre fois vingt ans continue à mêler dans ses histoires l'aventure classique et la science-fiction, surpris, mais heureux, de toucher aujourd'hui les petits-enfants de ses premiers lecteurs.

**Exposition au Château M^{me} de Graffigny,
du 27 avril au 23 mai 2004.**

LE CERCLE GAREN

Après l'année de l'école de Nancy en 1999, quelques amoureux de l'Art Nouveau se sont réunis pour créer le Cercle



GAREN (Groupe d'Action et de Réflexion sur l'Ecole de Nancy).

Présidé par Roger Mossovic, le cercle s'est fixé comme objectifs de faire redécouvrir l'important héritage patrimonial légué par les Daum, Prouvé, Gallé et

autres artistes émérites de l'Ecole de Nancy, en organisant des « causeries illustrées », où sont invités des spécialistes reconnus. Parmi eux, figure Florence Daniel-Wieser, Villaroise et auteure de l'ouvrage « les Dames de Nancy ».

Le cercle GAREN organise 4 conférences dans le cadre de l'exposition Art Nouveau en Projet, à la Salle Poirel, les 27 avril (Barcelone), 11 mai (Bruxelles), 25 mai (Vienne) et 8 juin (Helsinki) à 18h30.

Le cercle GAREN est à la recherche de tout document en rapport avec l'Ecole de Nancy et le travail de ses artistes.

Renseignements : 03 83 56 30 88.

RENCONTRE AVEC MICHEL VICQ

Villers Nouvelles a rencontré Michel VICQ, président de l'Académie de Stanislas, qui nous présente cette illustre assemblée...

« Villarois de toujours », Michel VICQ est né en Charente, mais dès l'âge de 2 ans, est revenu vivre en Lorraine, où sa famille est présente depuis plus de quatre siècles. Résidant à Villers, où il trouve un cadre de résidence et de vie incomparable et la proximité avec une grande ville, il a fait carrière dans la Police Nationale. Commandant honoraire, adjoint au directeur départemental des Renseignements Généraux, il a été le témoin de grands événements, notamment les visites du Pape ou de la Reine d'Angleterre.

Retraité, il apporte sa contribution à l'histoire de Nancy, lui qui se dit « historien de l'éphémère », en faisant partie de l'Académie de Stanislas, qu'il préside jusqu'en juin prochain.

VN : Qu'est-ce que l'Académie de Stanislas ?

MV : Fondée le 28 décembre 1750 par le Roi Stanislas sous le nom de Société Royale des Sciences et Belles-lettres de Nancy, devenue définitivement Académie de Stanislas en 1864, c'est une « Académie Française » à l'échelle de Nancy.

VN : Quel est son objet ?

MV : Avec ses deux principes forts, l'enrichissement culturel et la tolérance, son but est de jouer un rôle culturel dans la vie de Nancy, et par extension de son agglomération et de la Lorraine. Les sujets traités sont très divers : longtemps à dominante historique et littéraire, ils embrassent aujourd'hui tous les thèmes de l'actualité.

VN : Quel est son mode de fonctionnement ?

HOMMAGE À STÉPHANIE GROSSE

Stéphanie Grosse, qui nous a quitté début février, était une figure marquante de Villers-lès-Nancy et notamment du Foyer Paul Adam.

Stéphanie Grosse est née le lendemain de Noël 1901 en Alsace, et s'est installée à Villers-lès-Nancy, au 23 boulevard de Baudricourt, après son mariage avec Joseph, cheminot lorrain. Maman de 6 enfants, elle avait 2 petits-fils et 5 arrière-petits-enfants. Très croyante, elle était très attachée à la paroisse Sainte Thérèse, dont elle avait vu l'église se construire.

Stéphanie Grosse était très connue pour ses doigts de fée et ses talents de tricoteuse, qui donnèrent naissance à des milliers de poupées, qu'elle créait selon son inspiration du moment... « Si elle voyait Poil de Carotte à la télévision, aussitôt elle en faisait une poupée », dit Monique sa fille. Elle se rendait très régu-



VN : Pierre THEATE, qui êtes vous ?

PT : Je suis Villarois depuis 1975, retraité, très impliqué dans la vie associative villaroise, notamment dans le Club Chanteclair et l'association des Anciens Combattants. Je suis aussi administrateur de la maison de retraite « la Verrière ».

VN : Qu'est-ce qui vous a poussé à adhérer au Cercle de Garen ?

PT : L'envie d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'Ecole de Nancy et mon environnement proche, la démarche du cercle, qui tout en faisant intervenir des conférenciers particulièrement pointus, souhaite toucher tout le monde, et pas seulement les « habitués des musées ».



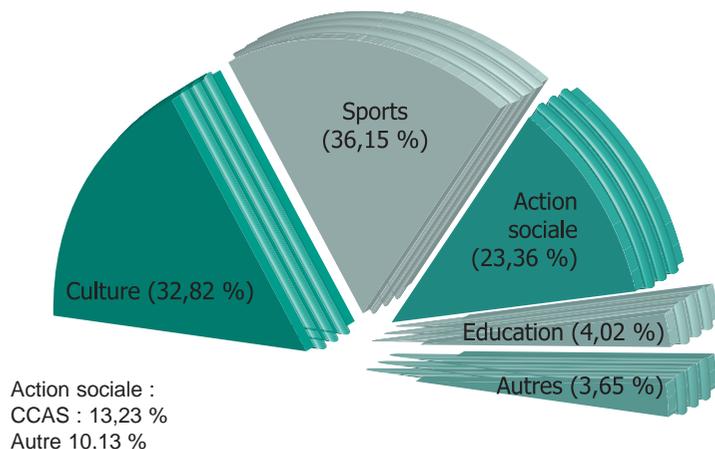
Roger MOSSOVIC et Pierre THEATE

Que deviennent 10€ de contribution ?

(taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non-bâtie)



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS AUX 130 ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR LA MAIRIE



Coût des illuminations Noël 2003 : 82 500,00 €

Pose / Dépose	16 500,00 €
Enfouissement réseau	42 000,00 €
Achat des nouveaux motifs	14 000,00 €
Réparation des anciens motifs	5 000,00 €
Fournitures ampoules	3 000,00 €

BUDGET 2004

Le Budget Primitif voté par le Conseil Municipal le 8 mars 2004 s'inscrit, comme ceux de 2002 et 2003, dans la perspective de maintenir le niveau de solvabilité de notre ville, tout en concrétisant sa politique d'investissement en matière d'équipements nouveaux et d'entretien du patrimoine existant.

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 1 % par rapport à 2003 du fait notamment de l'augmentation globale des subventions aux 130 associations concernées, et bien que les charges à caractère général diminuent de plus de 9 %.

Les recettes de fonctionnement se caractérisent par une légère majoration des dotations de l'Etat et par une nécessaire augmentation modérée de la fiscalité directe de 1,8 %. Celle-ci représente 50 400 € soit 3,14 € par habitant de la ville. Il faut bien noter que la suppression des emplois jeunes par le gouvernement actuel nous coûte 64 500 € supplémentaires, soit l'équivalent de 2 % de fiscalité locale. **Les économies de fonctionnement réalisées nous permettent d'ailleurs de ne pas répercuter l'intégralité de ce surcoût sur les Villarois et Villaroises !**

Les investissements se répartissent entre le remboursement en capital du stock de la dette, la création d'équipements nouveaux, le renouvellement de l'équipement des services et les nécessaires travaux d'entretien du patrimoine communal.

La situation économique et financière de la ville de Villers-lès-Nancy est stable mais reste fragile. Le désengagement croissant de l'Etat et la moindre croissance de nos ressources fiscales liée au passage à la T.P.U. et à la diminution de l'attribution de compensation de la Communauté Urbaine du Grand Nancy tendent à réduire la marge de manoeuvre financière de la ville.

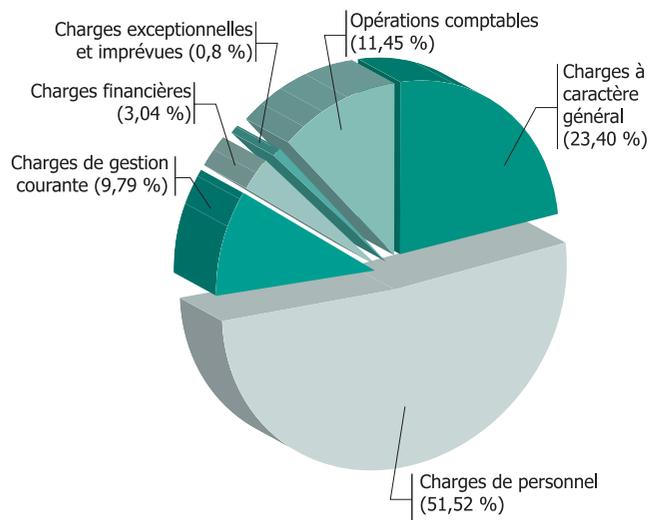
Dans un tel contexte, la maîtrise constante des charges de fonctionnement (grâce au contrôle de gestion mis en place en 2002) et l'esprit de responsabilité collective de tous les acteurs sont des atouts fondamentaux pour permettre de dégager une part significative d'autofinancement du programme quadriennal d'investissements.

Claude KEIFLIN
Adjoint au Maire,
délégué aux Finances et à la Programmation

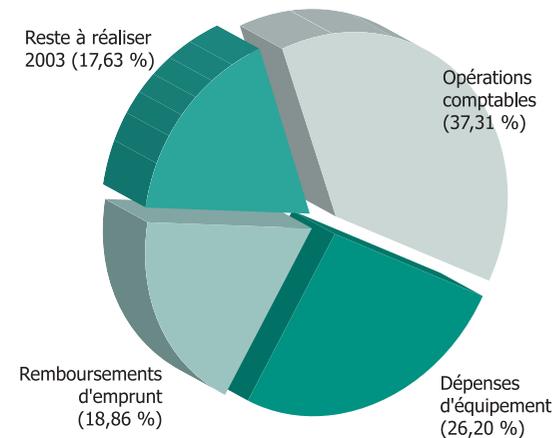
Des réalisations prévues ambitieuses

- Action Sociale
travaux de mise aux normes et d'amélioration dans la Maison de la Petite Enfance et dans les deux résidences pour personnes âgées.
- Sports
travaux au COSEC et dans la salle de tennis de table et achat d'un tracteur pour le stade
- Culture
réhabilitation du sous-sol du Château du GEC.
- Enseignement
travaux de toitures, de chauffage, de menuiseries extérieures dans les groupes scolaires
- Services Généraux
renouvellement du parc de véhicules techniques, aménagement d'un jardin pédagogique dans le Parc de Graffigny, remplacement des candélabres de la « coulée verte » de Clairlieu, installation de la climatisation dans la Maison des Services Publics de Clairlieu, étude de l'extension indispensable du cimetière.

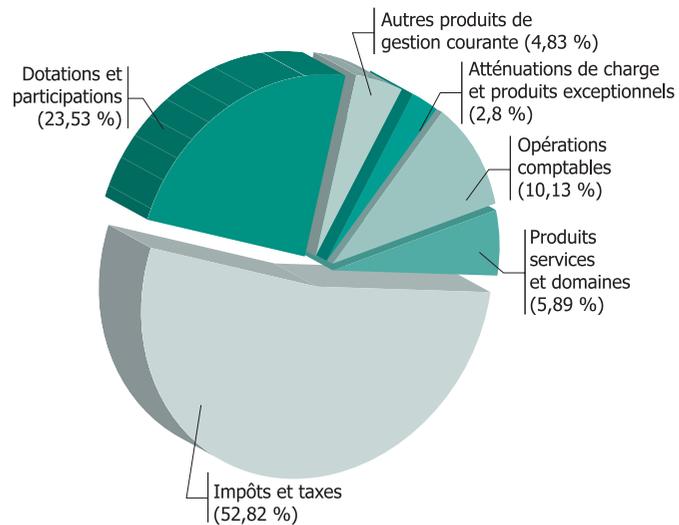
Dépenses de Fonctionnement (11 548 583 €)



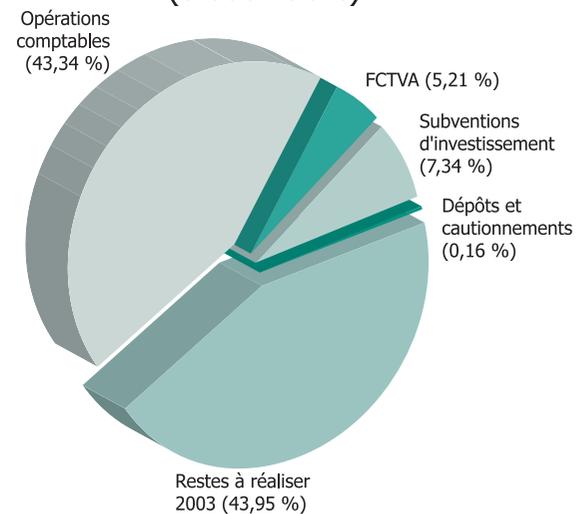
Dépenses d'investissement (3 550 798 €)



Recettes de Fonctionnement (11 548 583 €)



Recettes d'investissement (3 550 798 €)





MV : L'Académie de Stanislas se réunit deux fois par mois en séance ordinaire non publique. Deux fois par an, elle se réunit en séance solennelle publique : en janvier pour la remise des prix qu'elle décerne (dont le prix littéraire, celui du dévouement et le grand prix) et en mai pour la réception des nouveaux membres. Tout au long de l'année, elle organise des séances publiques extraordinaires.



VN : Comment y entre-t-on ?

MV : Les 36 membres titulaires (dont 2 femmes) ont été cooptés par leurs pairs. Ils sont choisis parmi les différents « associés » de l'Académie, qui peuvent être locaux, nationaux ou étrangers. Tous ont été choisis parce qu'ils sont des connaisseurs d'époque, dans tous les domaines qui intéressent l'Académie : histoire, droit, médecine, science, fonction publique...

VN : Avez-vous eu des membres célèbres ?

MV : Bien sûr ! On peut citer Montesquieu, le maréchal Lyautey, l'archiduc Otto de Habsbourg, le Cardinal Tisserant...

L'Académie de Stanislas est présente sur Internet : www.academie-stanislas.org. Elle a son siège 43, rue Stanislas 54000 Nancy - 03 83 37 38 83

L'Académie Stanislas vous propose 3 rendez-vous importants en avril et en mai : le 28 avril, à 20 h 30, dans le Grand Salon des Halles de Lunéville, conférence sur « le renoncement obligé du duc François III à la Lorraine » - le 17 mai à 18 h 30 au Conseil Général, « le retour des archives de la famille ducale de Lorraine » - le 26 mai à 17 h 00, à l'Hôtel de Ville de Nancy, Séance Solennelle.



lièrement au Foyer Paul Adam pour se livrer à cette passion, toujours souriante et de bonne humeur.

Ces nombreuses poupées, dont elle tricotait le corps, les jambes et la tête, avant que ses filles ne se chargent des touches finales (broderie, couture des habits...) ont été expédiées partout dans le monde, de la Roumanie au Sahel, de la Pologne au Brésil où elles ont fait des heureux parmi les enfants malades ou déshérités.

Aujourd'hui, ses filles ont encore beaucoup de poupées (elle en a tricoté, quasiment jusqu'à sa mort, une par jour, dimanches compris !), et elles sont vendues au profit de l'association « Agir pour Pierrick » qui a été créée pour aider son arrière-petit-fils autiste.

Villers-Nouvelles présente à ses filles et à tous ses proches ses sincères condoléances.

Si vous souhaitez aider l'association « Agir pour Pierrick », vous pouvez appeler le 03 83 26 65 11

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Echos du conseil municipal d'enfants

Après une année 2002-2003 chargée, le conseil municipal d'enfants mis en place par la municipalité de Villers-lès-Nancy a entamé une nouvelle année de travail avec de multiples projets.

L'année 2002-2003 a été riche en événements et participations à des actes citoyens pour les enfants du conseil municipal d'enfants. Citons notamment la pose d'une pierre au Conseil Général pour la faim dans le monde, la vente des programmes lors du concert pour le Téléthon, le dépôt de gerbes au Monument aux Morts le 11 novembre et le 8 mai, la tenue d'une buvette à la fête de la musique dont le bénéfice a été versé à une école du Burkina Faso...

2003-2004 sera une année tout aussi occupée. Au programme des jeunes conseillers municipaux, figure notamment une recherche de noms pour les bâtiments sportifs de Villers-lès-Nancy, qu'ils présenteront prochainement à leurs aînés. Déjà, on entend parler de grands sportifs français tels Roger Bambuck, Suzanne Lenglen, Cyril Julian mais aussi Jigoro Kano, l'inventeur du judo moderne...

Mais ce n'est pas tout, puisque les enfants réfléchissent également à la création d'un journal relatant leur action et à l'organisation d'une journée de la propreté...



LE TENNIS DE TABLE MONTE EN PUISSANCE !

Le Club de Tennis de table du COS Villers continue de se développer, particulièrement depuis 2003, tant en terme d'effectifs que de résultats... Pour atteindre ses objectifs, le Club s'est mieux structuré. Mais il a aussi bénéficié de subventions municipales et départementales.

Un accroissement des effectifs

En 1999 le Club comptait 47 licenciés contre 80 début 2004. Plus de 9 équipes disputent des compétitions et défendent les couleurs du Club aux quatre coins de la Lorraine...

Sport et convivialité

Le groupe « jeune », entraîné par un professionnel, Gérard Robichon, peut côtoyer dans la même salle le groupe des « loisirs » de 60 ans et plus, qui vient taper quelques balles ! Les dames et demoiselles ne sont, quant à elle pas laissées pour compte puisqu'elles sont une dizaine à se mesurer aussi dans le championnat... masculin !

Des résultats plus que satisfaisants

- ☑ **En Régionale 1**, l'équipe fanion va peut être se maintenir pour la première fois de sa carrière au plus haut niveau régional !
- ☑ **En Régionale 2**, l'équipe s'est imposée à 6 reprises dans son groupe ne subissant qu'une seule défaite.
- ☑ **En Régionale 3**, l'équipe se maintient avec brio. Cette dernière est devenue solide et généreuse et est actuellement 3ème du classement.



Equipe de D2, Championne de Meurthe et Moselle

Au niveau Départemental, les investissements passés et actuels du Club en terme d'entraînements des jeunes, d'organisation de stages et de suivi des compétitions, commencent à payer... l'équipe Départementale 1 est déjà sûre de monter en Régionale 4 lors de la prochaine saison !

Un travail remarquable

Du beau travail que les entraîneurs Gérard Robichon et Dorian Lambert n'ont plus qu'à faire fructifier lors de leurs entraînements destinés aux jeunes et moins jeunes . Grâce au dynamisme de son équipe dirigeante, le Club de Tennis de Table peut raisonnablement envisager l'avenir avec optimisme et confiance !

Renseignements : 03 83 47 61 07



Des cadets en forme

NATHALIE TAUZIAT A VILLERS-LÈS-NANCY



Alban GOUZENNES (CTR Ligue Lorraine) - Jacqueline HERMOUET-PAJOT - Pascal JACQUEMIN - Roland GRIFFON (Président du COSV Tennis) - Laurent DISPOT (entraîneur) - Marie HAUBERT - Nathalie TAUZIAT - Appoline HOCHARD - Rémy PICARD - François ERRARD (entraîneur national Fédération Française de Tennis)

L'ancienne championne de tennis Nathalie Tauziat est passée par Villers-lès-Nancy le 6 février dernier, dans le cadre de ses nouvelles activités à l'intérieur de la Fédération Française de Tennis. Elle est maintenant la marraine de quelques jeunes joueuses prometteuses, comme Appoline HOCHARD du COS Villers, qu'elle rencontre une fois par trimestre pour leur faire profiter de son expérience de la compétition de haut-niveau.



Appoline Hochard

9 ans
classée 30/2
Championne de Lorraine
Été 2003
Championne de Lorraine
Hiver 2004
Entraînée au COS Villers
par Rémy Picard

Nathalie Tauziat en quelques mots

37 ans,
Joueuse professionnelle de 1984 à 2002
Elue au comité directeur de la Fédération
Française de Tennis

Palmares :
Meilleur classement mondial
en simple : 3ème (2000),
en double : 5ème (1998)
Vainqueur de 8 tournois,
dont Moscou (1999),
Birmingham (1997, 2001)
et l'open Gaz de France (Paris Bercy 2000),
Finaliste à Wimbledon en 1998



6ème OPEN STANISLAS

La 6ème édition de l'Open Stanislas se déroulera du 2 au 4 avril 2004 et réunira 64 garçons et filles de 13 ans. Le COS Villers accueillera les épreuves masculines des 16^{ème} de finale jusqu'au 1/2 finales.

Quant au tirage au sort des tableaux, il aura lieu le jeudi 1er avril à 18 H 30 à la salle des Ecrainnes.

Villers-Nouvelles souhaite bonne chance à tous les concurrents !

PROGRAMME :

27-28 mars : qualifications

02 avril : 16ème et 8ème de finales

03 avril : Quart et demi-finales

04 avril : matchs de classement et finales



LE POINT SUR LES CHAUFFE-EAUX SOLAIRES

En juin 2003, la commune de Villers-lès-Nancy, dans le cadre de sa politique en matière d'environnement, a décidé d'octroyer une subvention de 150 à l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) en plus des aides déjà disponibles (voir Villers en Lignes n°2).

L'installation de chauffe-eaux solaires individuels est une étape obligée si la France veut respecter les objectifs fixés au niveau européen pour 2010 en application des accord de Kyoto. Ils permettent en effet, de produire 1000 kw d'énergie par an, tout en économisant 300 kg de rejets de CO2, et pour un coût d'installation amorti en une dizaine d'années selon l'énergie utilisée et les habitudes de consommation.

Au niveau de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, l'objectif à atteindre est de 7300 m² de capteurs solaires installés. Aujourd'hui, on est encore loin. Mais Villers-lès-Nancy fait la course en tête parmi les 20 communes de l'agglomération : **sur les 6 chauffe-eaux installés en tout, 3 le sont à Villers-lès-Nancy !**

ESPACE INFO → ÉNERGIE

Permanence de l'Espace Info Energie à la Mairie de Villers

La municipalité de Villers s'est engagée résolument dans des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, tant au niveau communal (achat de véhicules de service fonctionnant au GPL) que des particuliers.

C'est donc tout naturellement que la municipalité de Villers-lès-Nancy accueille une seconde fois, **l'Espace Info → Energie, pour une permanence ouverte à tous, le 23 avril 2004, de 14 h 30 à 17 h 30, dans le hall de la Mairie.**

Développé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), avec le soutien de la CUGN et du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Nancy-Champenoux), l'Espace Info → Energie propose une information indépendante et

gratuite et des solutions adaptées à la situation de chacun sur :

- ✓ la maîtrise de l'énergie (chauffage et eau chaude sanitaire, isolation, équipements de l'habitation, transports...)
- ✓ la promotion des énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse, hydraulique, éolien...)
- ✓ les aides financières

Plus de renseignements :

Espace Info → Energie
6, rue Cyfflé
54000 NANCY
03 83 37 25 87
eie.grandnancy@wanadoo.fr

BIENTÔT LE CONCOURS MAISONS FLEURIES 2004

Pour fêter le retour des beaux jours, la Mairie de Villers-lès-Nancy organisera bientôt son traditionnel concours des maisons fleuries. Au début et à la fin des vacances d'été, les membres du jury, composé d'élus, d'habitants et d'agents municipaux, feront le tour des rues de Villers pour noter les réalisations des participants.

Et comme tous les ans, c'est à l'automne que seront décernés les prix qui récompenseront les meilleurs jardiniers et fleuristes de la commune.

Puis, les 3 premiers prix de l'année 2004 seront présentés au nom de la commune au concours départemental 2005.



Inscription

L'inscription au concours se fait auprès des Services Techniques, bd des aiguillettes, du 17 mai au 11 juin. Téléphone : 03 83 92 12 20 email : webmestre@villers-les-nancy.fr

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE :

La ville de Villers-lès-Nancy s'est dotée d'un nouvel outil informatique de gestion des familles. Cet outil, qui gère la carte scolaire municipale, impose un nouveau mode de fonctionnement des nouvelles inscriptions scolaires.

De nouveaux textes légaux ont donné à la ville la responsabilité de la carte scolaire. C'est pourquoi, alors que jusqu'à présent les familles s'inscrivaient directement auprès des directeurs d'école, les enfants nouvellement scolarisés en maternelle ou lors de l'entrée en primaire seront dorénavant inscrits en Mairie. Les parents devront se rendre au service Éducation.

Lors de cette inscription, les enfants seront affectés à l'école dont ils dépendent en fonction de leur adresse. En cas de demande particulière des responsables légaux (autre affectation que celle d'origine), une commission de dérogation traitera celle-ci et donnera un avis

circonscrit et définitif.

Lors de l'inscription, les responsables légaux devront se munir :

- du livret de famille**
- du carnet de santé de l'enfant**
- d'un justificatif de domicile** (facture EDF-GDF, téléphone, quittance de loyer ou bail locatif...)

Les inscriptions à la restauration scolaire, au service périscolaire et à l'étude surveillée seront toujours prises directement par les enseignants.

Pour l'année 2004, les inscriptions dans les écoles auront lieu du 19 avril au 14 mai.

Service Education - 3 rue Maurice André - Tel : 03 83 92 12 10

CLASSE DE NEIGE

"Tu es en C.M.2 à Villers ? Quelle chance ! Tu vas aller en classe de neige à Bernex". Voilà ce que les enfants se disent à Villers depuis de nombreuses années. 3 jours après leur arrivée, les enfants des CM2 des écoles du Château, Camus et Pagnol nous ont envoyé un petit mot !



Plaisir et tradition.

Nous avons en effet fêté les 20 ans de classe de découverte dans ce petit village de Haute-Savoie, niché au fond d'une vallée au pied de la Dent d'Oche, point culminant du Chablais.

Après plusieurs années de recherche d'un lieu d'accueil idéal, ce joyau a été découvert. Les classes sont hébergées « aux Chalets » la famille Delale nous accueille avec beaucoup de chaleur, de dévouement et l'inénarrable qualité de la cuisine. C'est la seule « colo » connue où les enfants vont au « rab » de soupe, plat incontournable de chaque soir. Les mets, préparés par Mme Delale (que les enfants appellent Alice), sont très variés, allant du poulet-frites au couscous, en passant par la ratatouille ou même la polenta.

Depuis que nous y allons, chaque année M. Delale apporte des améliorations : la literie, les couettes, une douche dans chaque chambre

de 4 ou 5 lits.

Tout est fait pour le confort et la sécurité des enfants : le chalet est situé en bout de route, donc pas de circulation. Au-delà, ce sont les alpages, pour des promenades riches d'enseignements sur la faune et la flore des Alpes ou encore des séances de « skicul » sur le pré du Maupas. La station permet aux débutants comme aux skieurs confirmés d'éprouver beaucoup de plaisir à skier d'autant plus que des liens étroits ont été tissés avec l'école de ski, les remontées mécaniques ou le loueur de matériel.

Nous visitons également des lieux intéressants : l'écomusée de la pêche à Thonon-les-Bains, l'usine d'embouteillage d'Evian mais aussi l'O.N.U. ou le musée à Genève. On se déplace même jusqu'à Gruyère ou Broc pour voir une fromagerie bien sur et une usine hydroélectrique.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU

La Communauté Urbaine par le biais de son service hydraulique, gère directement pour ses 266 000 habitants la collecte, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées. C'est le Conseil de communauté qui délibère sur les sujets qui concernent le fonctionnement du service, travaux, budgets et fixe notamment les tarifs...

D'après le rapport annuel établi par la Communauté Urbaine

QUALITE DE L'EAU

Une note de synthèse est réalisée chaque année par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Pour 2002, elle indique en conclusion que « l'eau destinée à la consommation humaine :

- ☑ est de qualité bactériologique satisfaisante,
- ☑ est conforme aux concentrations maximale admissibles et aux recommandations de l'OMS, à l'exception du paramètre odeur-saveur à 25° C ,
- ☑ présente un caractère légèrement agressif en moyenne annuelle. »

GESTION DU PARC INCENDIE

Le service de l'Hydraulique Urbaine assure également l'entretien du parc incendie composé de 2 400 poteaux sur le territoire de la Communauté Urbaine dont 175 sur Villers-lès-Nancy.

GESTION CENTRALISEE DES RESEAUX ET DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

En ce qui concerne les équipements techniques relatifs à la gestion technique centralisée des réseaux d'eau et d'assainissement, leur coût a diminué principalement à cause du niveau technique, à la fiabilité du matériel et à l'optimisation de l'utilisation et des interventions grâce à la gestion à distance.

Le budget d'investissement est relativement stable et tourne autour de 150 000 euros par an.

REPLACEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB LORS DU RENOUELEMENT DES CANALISATIONS

49 083 branchements sur la Communauté Urbaine dont 3 917 sur Villers-lès-Nancy.

Le rythme des remplacements des branchements en plomb s'est accéléré d'année en année :

- ☑ 1986 : 500 par an
- ☑ 1993 : 800 par an
- ☑ 2002 : 1 055
- ☑ à compter de 2003 jusqu'en 2013 : 1 200 par an

Sur la Communauté Urbaine, 13 339 branchements en plomb restent à remplacer dont 774 sur Villers-lès-Nancy.

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Les eaux usées doivent être épurées avant de rejoindre la Meurthe pour ne pas compromettre son équilibre biologique et préserver sa faune et sa flore.

En 2002, près de 93 % (en moyenne) des matières en suspension et en solution présentes dans les eaux usées ont été éliminées avant rejet dans le milieu naturel.

Le coût direct du mètre cube épuré revient à 0,149 euros H.T.

PRIX DE L'EAU

Le prix moyen du mètre cube s'établit pour 2003 à 3,1825 euros TTC, il était de 2,8275 euros TTC en 2002.

DU PRELEVEMENT DE L'EAU A L'EPURATION DES EAUX USEES :

- ☑ 80 000 m³ sont prélevés par jour,
- ☑ 28,49 millions de m³ d'eau prélevés dans la Moselle, ont été traités et produits en 2002, soit 78 065 m³ par jour. A fin 2002, la réserve de sécurité était de 3 500 000 m³,
- ☑ 34,85 millions de m³ ont été traités en 2002 dont 0,93 millions pour la filière industrielle (Brasseries de CHAMPIGNEULLES) et 33,92 millions pour la filière urbaine.



Plan Local d'Urbanisme

Conformément à ses engagements, la Municipalité a entrepris la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex POS).

Le calendrier et la conclusion de la révision du PLU sont actuellement soumis à l'étude du dossier à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, où le dossier semble être « en souffrance ».

De nombreuses interventions du Maire ont déjà eu lieu pour faire avancer le dossier...

Villers-Nouvelles ne manquera pas de vous tenir informés des suites de la procédure.

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace de débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

BUDGET

Au moment où nous écrivons ces lignes, le budget 2004 n'a pas été encore voté.

Nous construisons donc notre argumentation sur le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu en janvier.

Selon les informations qui ont été données, il est probable que le taux des impôts locaux va augmenter pour la troisième année consécutive.

Augmentation certes modique, mais bien réelle !

On va vous expliquer, que c'est la faute au gouvernement qui renvoie les dépenses sur les collectivités locales, en baissant lui-même les impôts sur le revenu.

Mais quand on analyse les chiffres, cette argumentation ne tient pas.

Le dérapage continue. L'emploi de « hauts fonctionnaires » à la collectivité Villaroise est la cause de cette augmentation. Elle est d'autant plus perverse, qu'elle oblitère l'avenir !

On découvre chaque fois de nouvelles dépenses à prévoir.

Par exemple, en 2004, c'est une direction pour les NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication) le budget nécessaire pour cette opération est juste égal à celui provoqué par l'augmentation prévisible des taxes.

Une telle orientation n'est pas aberrante en soi, mais le problème est de savoir : si les citoyens sont d'accord pour la payer.

Aujourd'hui, combien croyez-vous de villarois sont prêts à accepter de payer des impôts supplémentaires afin que la ville gagne un @robasse de plus dans la liste des villes Internet ?

Le problème de fond est ailleurs !

Dans la mentalité socialiste, celle de l'équipe actuellement aux commandes, les impôts ont en quelque sorte une valeur thérapeutique : c'est un moyen supplémentaire de collectivisation.

De même que la dénonciation du contrat avec l'ALSA D pour les soins aux personnes âgées, n'est autre chose qu'une municipalisation accrue des services.

Ah qu'elle est belle notre société où tout est étatisé et foin de libéralisme ! Interrogez donc nos voisins de l'est pour savoir ce qu'ils en pensent ?

Liste « Bien vivre ensemble à Villers » le 26/02/2004

Logements sociaux : la concertation à la manière d'un maire de gauche

La loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) votée en 2000 à l'initiative du gouvernement socialiste, institue pour les communes urbaines comme Villers un quota de 20% de logements sociaux par référence au nombre total de résidences principales, avec un objectif à vingt ans.

Les communes dont le quota est inférieur au seuil de 20% fixé par la loi doivent s'engager à favoriser la construction de logements manquants. Dans le cas contraire, elles sont redevables d'une contribution financière dont le montant annuel est de 154 euros par logement manquant.

Aujourd'hui à Villers, pour être en conformité avec la loi S.R.U., notre commune devrait réaliser environ 225 logements sociaux supplémentaires. Ce nombre pourrait éventuellement être modifié au cours des prochaines années en fonction de l'évolution de la réglementation.

La municipalité de gauche n'a rien entrepris dans ce domaine depuis trois ans. Elle essaie actuellement de reprendre à son compte les projets antérieurs.

Le projet de l'OPAC de Meurthe-et-Moselle pour Villers

Il s'agit de deux opérations de démolition-reconstruction des immeubles Jean Bart et Duquesne (datant de 1957) d'une part, et de l'immeuble Les Geais (datant de 1976) d'autre part. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une modernisation et d'un renouvellement nécessaires de l'offre de logements sociaux.

Nous approuvons la démarche de l'OPAC et le principe du projet compte tenu du caractère obsolète de ces immeubles et de la vétusté de leurs logements.

La gestion du projet par la majorité municipale

- Absence d'étude préalable (pas de consultation des habitants concernés et des riverains) qui aurait permis d'établir les besoins réels (nombre et catégories de logements, besoins spécifiques des personnes âgées, etc...).

- Maîtrise foncière approximative: la maîtrise foncière ne semble pas totalement assurée ; les problèmes liés au stationnement et aux arrêts de bus sont à peine esquissés.

- Présentation incohérente du projet aux Villarois et à leurs élus : les insuffisances du projet n'ont pas empêché sa présentation au Conseil municipal du 12 janvier, découverte par les élus en séance, postérieurement à une information en réunion publique au sujet des immeubles Bart et Duquesne et plusieurs semaines avant la présentation aux Villarois du projet concernant Les Geais. C'est ce qui s'appelle mettre la charrue avant les boeufs, entre les boeufs et sans dessus dessous.

A noter que les adjoints délégués au logement, à l'urbanisme et à la démocratie locale n'ont pas cru bon de participer à la réunion publique du 4 février concernant Les Geais.

Notre avis

Nous dénonçons l'absence de concertation avec les Villarois directement concernés par des modifications de leur environnement quotidien.

Nous déplorons aussi l'absence de concertation avec les élus de l'opposition pour des projets importants concernant l'investissement et le patrimoine de notre commune.

Nous affirmons que le dossier du logement social comme celui des personnes âgées mérite d'être traité avec moins de désinvolture.

Ce sont les raisons pour lesquelles notre groupe s'est abstenu lors du vote sur ce sujet au Conseil municipal du 12 janvier.

"L'Autre Choix pour Villers", 20 février 2004

BUDGET MUNICIPAL 2004 : hausse fiscale de 4 %

- La Municipalité de Villers augmente en 2004 les impôts locaux de 1,8 % ; compte-tenu de la révision annuelle des bases d'imposition de 2 % sur laquelle elle peut compter, elle choisit en fait d'accroître la charge des contribuables de 4 % en moyenne (+ 3,8 pour la taxe d'habitation, + 4,3 pour la taxe foncière-bâti). En comparaison l'augmentation des salaires dans la fonction publique et dans la fonction territoriale est de 0,5% pour l'année... On ne peut pas dire que la municipalité socialo-verte de Villers se préoccupe du social et du pouvoir d'achat : elle fait comme la droite.

- Pourquoi cette hausse fiscale continue, qui intervient après celles des années précédentes ?

- Pour laisser des excédents : 1210000 en 2002 et 2003 non dépensés et l'on sait d'avance que ce budget 2004 est construit pour dégager encore des excédents ! Pour le moins il y a une curieuse gestion des finances municipales.

- Pour quels investissements majeurs ? -l'aménagement du sous-sol du château du GEC (129 000) : Soit mais est-ce destiné aux Villarois ?

- la création d'un réseau « illuminations et fêtes de quartier... » au boulevard de Baudricourt(46000) : du luxe alors qu'il y a tant de problèmes...

- la réhabilitation de 2 courts de tennis extérieurs (80 000) : combien de villarois sont concernés ?

- On peut trouver curieuse la politique de l'emploi municipal : Les 13 agents passés à la CUGN représentent une économie budgétaire de 281000 . Cela permet à la municipalité d'embaucher un cadre (un de plus), un directeur NTIC (38000) : est-ce nécessaire ? ou faut-il encore caser un copain du PS ? (rappelons qu'il coexiste déjà un secrétaire général et un directeur de cabinet payés par nos impôts). Par ailleurs la municipalité prétend qu'elle ne peut pas faire d'efforts plus amples pour titulariser ses emplois précaires ; or la titularisation de 5 agents coûte 7500 et cependant la municipalité prévoit en 2004 de dépenser 10000 pour la signalétique de l'hôtel de ville (sans doute pour flécher la piste du maire) et 11000 pour la « démocratie communale (seule la mairie sait ce que c'est) ; c'est se moquer des précaires et des bas salaires...

Bref, au vu du budget 2004, et une fois de plus, entre les socialo-verts à la tête de la municipalité de Villers et la droite ex-Bernadoux et assimilés : il n'y a aucune différence.

Pour « La Gauche Villaroise » M.O. TERUEL

M.O. TERUEL est obligée pour des raisons de santé de quitter le conseil municipal ; "La Gauche Villaroise" continuera d'y être représentée par son suivant de liste : Pierre PEGEOT.

Droit de réponse du Maire :

Pour ce qui est du diagnostic sur le manque de logement sociaux rapporté dans ces colonnes ; nous remercions nos collègues de droite du Conseil Municipal de reprendre quasiment mot à mot l'exposé que j'en ai fait en réunion publique. Nous en sommes surpris mais flattés !

Mairie Annexe

La Mairie informe les Villarois que les services :

POPULATION / ETAT CIVIL, SOLIDARITE, EDUCATION, CULTUREL et OBJETS TROUVES sont désormais situés **3, rue Maurice ANDRE (à côté de l'Hôtel de Ville).**

Accueil du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Marché de Clairlieu

Le marché de Clairlieu se tient le samedi matin de 08 h 00 à 13 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 19 h 00 (uniquement fruits et légumes), avenue Paul Muller.

Entretien des voiries

L'entretien des voiries des communes de l'agglomération est une compétence assurée par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Pour permettre d'assurer un service de proximité rapide et efficace, la Communauté Urbaine a mis en place un centre d'appels "Allô Voirie" au **03.83.91.81.71**. Ce service a pour mission d'enregistrer les demandes des administrés relatives aux problèmes de voirie du domaine public.

Zones de compétence Gendarmerie-Police. Depuis début février 2004, suite au redécoupage des zones de compétences Police-Gendarmerie effectué par le Ministère de l'Intérieur, la commune de Villers-lès-Nancy est dorénavant rattachée au poste de **Police de Vandoeuvre, 1 rue de Parme à proximité de l'Hôtel de Ville.**

Horaires : du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Les personnes désirant déposer une plainte ou effectuer une procuration en vue des prochaines élections devront se rendre à cette adresse.

Poste de Police de Vandoeuvre : 03 83 56 16 56

Stationnement à Clairlieu

Vu le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs, en particulier aux abords du centre commercial et du centre Jean Savine à Clairlieu, il a été demandé à la Police Municipale d'exercer une surveillance particulière sur ces secteurs et de verbaliser systématiquement tous véhicules en infraction.

Collecte 2004 des Objets hétérogènes

Les prochaines dates de collecte des objets hétérogènes sont fixées :

Villers : 26/05, 11/08, 18/11

Clairlieu + Avenue de Maron : 27/05, 12/08, 19/11

Horaires de distribution des Pass-Bus à tarif réduit :

Pass Melody, Pass Symphonie : tous les **mardis matins de 9 h 00 à 12 h 00**

Cité Pass (pour les demandeurs d'emploi) : **une semaine par mois, selon le calendrier disponible au service solidarité.**

Rallye du Quartier du Placieux-Mairie

L'association Villaroise du Placieux organisera le dimanche 16 mai son rallye de quartier. Les thèmes retenus pour cet après-midi de bonne humeur en famille ou entre amis sont :

- l'histoire du quartier
- les saveurs
- les senteurs

Les frais d'inscription sont de 0,50 par personne.

Plus de renseignements au 03 83 41 50 31

Conseil de Quartier Placieux-Mairie

Fin 2003, le conseil de quartier a organisé une consultation des habitants de son territoire. Un questionnaire a été distribué à 1700 exemplaires. Au 15 décembre, 87 réponses étaient parvenues, soit un taux de retour de 5 %.

96 fiches de suivi ont été créées pour chaque remarque :

- 38 fiches sur le thème de la circulation,
- 27 sur le thème de la voirie,
- 7 sur le thème de l'animation de quartier...

Plus d'informations dans le grand dossier « Démocratie Locale » de Villers Nouvelles 12 qui paraîtra en juin 2004.

EURO-VOLIES 2004

Le Comité des Fêtes de Villers-lès-Nancy, en partenariat avec La Ville de Villers-lès-Nancy, EST'AIR cerf-volant club et le Cerf-Volant Club de France organisent les 1er et 2 mai 2004 la Fête du Cerf-Volant Club de France - EURO-VOLIES 2004, 7ème rencontre européenne de cerfs-volants.

Retrouvez 150 cerfs-volants, venus de France et d'Europe qui émerveilleront petits et grands.
<http://www.estair.fr.st>

Agenda

Avril

2 & 3 : Open Stanislas (voir page 10)

3 : Fête du bois - Journée Médiévale au Placieux

5 - 18 : Animation Vacances de Pâques pour les jeunes - PAJ (03 83 94 16 37)

13 - 16 : Stage musical de Musiques Actuelles, pour les 14-20 ans
Infos : APM (03 83 27 68 04)

17 & 18 : Décroche moi ça ! - Portes ouvertes et brocante jeune au Gymnase du Château

19 - 26 : Exposition de l'école maternelle Claude Dérue (classe de Mme Smodis) au Château M^{me} de Graffigny.

20 : Conférence intitulée "Regards sur le passé du Placieux et de son église", organisée dans le cadre du 70^e anniversaire de la dédicace de l'Eglise du Placieux - Eglise Sainte Thérèse à 20h00 - animée par le Docteur Jean PERTUY - Entrée libre

24 : Inauguration de la Maison de la Petite Enfance de la Sapinière - Journée Portes ouvertes

24 : Repas dansant organisé par le COS Villers Football. 20 h 30 au centre des Ecraignes, animé par Serge Yvans. 28 par personne. Rsg : 03 83 41 27 36

27 : Concert de Jazz au caveau de la Roëlle proposé par l'Association pour la Promotion de la Musique

26-30 : Exposition sur le Tibet - Centre Jean Savine

27-3/05 : Rétrospective Bob Morane - Château de Graffigny (voir page 7)

29 : « Entre deux caisses - Chansons pur jus » - Les Ecraignes (voir page 8)

Mai

8 : 59^e anniversaire de la Victoire de 1945. Vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle Dérue - 12 h 00

15 : Vente organisée par l'A.T.E.L.I.E.R. du Groupe Villarois de l'accueil de l'enfant. 09 h 00 à 12 h 00 sur le parking de l'écomarché de Clairlieu

16 : Rallye de quartier du Placieux (voir ci-contre)

23 : Quatuor Stanislas - Eglise Saint Fiacre (voir page 6)

Juin

5 & 6 : Fête du Vélo (samedi 14 h 00 à 18 h 00 - dimanche 08 h 00 à 18 h 00). Stade municipal

11 & 12 : Spectacle de Danse. 20 h 15. Centre Jean Savine

19-21 : Fêtes de la Saint Jean - Clairlieu Animation.

Retrouvez l'agenda sur internet : www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm